

Écoles lausannoises



Les élèves de Chandieu à la fenêtre et les artistes du collectif Et Maintenant... dans la cour de récréation. VANESSA CARDOSO

Les élèves à la fenêtre, le spectacle dans la cour

Des artistes se produisent dans les cours de récré devant un jeune public resté en classe. Les histoires parlent du confinement.

Laurent Antonoff

Ils n'ont décidément pas eu de chance. En 2019 déjà, le cortège de la Fête du bois des classes enfantines à Lausanne avait été annulé en raison de la canicule. Rebelote en 2020, cette fois pour cause de coronavirus. Mais si tu ne vas pas à la fête, c'est la fête qui viendra à toi. C'est en tout cas l'idée qui a germé dans la tête de quatre artistes lausannois, réunis dans le collectif Et Maintenant...

proposer des spectacles adaptés aux écoliers les plus jeunes, en respectant bien entendu les distances sociales toujours de rigueur. Comment? En se produisant dans les cours de récré devant un public en culotte courte massé aux fenêtres. Une trentaine de représentations ont été agendées de fin mai à début juillet. L'une d'elles passait par Chandieu vendredi matin.

Sophie Pasquet-Racine est membre du collectif. Dans la cour de récré de Chandieu, elle partage le bitume avec son mari Jean-Samuel, à la clarinette basse, et leur fille Billie. Elle a 4,5 ans. «Ce spectacle intitulé «Des histoires aux fenêtres», nous l'avons créé et répété lorsque nous étions tous confinés. Billie a suivi sa création. Il était normal de l'intégrer», explique la maman. C'est elle la conteuse.

Ce matin, les écoliers auront droit aux «Contes à tous les étages». Il y en a six en tout. Billie

lancera un dé géant à trois prises, comme autant d'histoires tirées au hasard, toutes inspirées du confinement. La première se déroule au deuxième étage d'un immeuble imaginaire. C'est celle d'un enfant qui doit rester chez lui et qui se lie d'amitié avec une araignée au plafond. Poétique.

Les enfants, un instant agité derrière les baies vitrées, sont concentrés. Ils le seront moins pour la deuxième histoire, un peu plus tarabiscotée, qui se déroule au cinquième étage. Une jeune fille cherche midi à quatorze heures, voire à sa porte. Un peu compliquée pour des primaires. Pour la troisième histoire, qui se passe au sixième sous forme de chanson malheureusement torpillée par des problèmes de son, le relâchement gagne du terrain.

Faire travailler les artistes «Notre objectif, c'est de raconter des histoires au-delà des écrans, d'ouvrir des fenêtres. Les enfants

sont certes retournés à l'école, ils y ont retrouvé les copains, mais il n'y a plus le temps pour des animations pour eux en dehors des cours. Et nous voilà avec une proposition ludique», explique Sophie Pasquet-Racine.

Une proposition en tout cas bienvenue pour les enseignants de Chandieu. Ils gèrent quatre classes d'environ 70 enfants. «Cela ne remplace pas vraiment la Fête du bois, mais c'est une expérience géniale que nous voulions proposer à nos élèves. Et puis, il était important à nos yeux de faire travailler des artistes lausannois qui ont été privés de spectacle durant le confinement», confie Marie-Maternelle, enseignante.

Les spectacles du collectif Et Maintenant... ont été proposés aux écoles lausannoises par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de des quartiers. C'est elle qui prend en charge leurs coûts, entre 200 et 300 francs par représentation.

Quelque 160 millions pour les hôpitaux vaudois

Covid-19
L'interdiction des hospitalisations non urgentes décrétée par le Conseil fédéral a plombé les finances des institutions sanitaires. Le Conseil d'État demande un crédit supplémentaire pour les renflouer.

Les hôpitaux et autres institutions sanitaires ont dû concentrer leurs ressources pour faire face à la pandémie. Le Conseil fédéral a d'ailleurs décrété l'arrêt des activités hospitalières «non urgentes» entre le 16 mars et le 26 mars. Cela se traduit par un gros manque à gagner pour les établissements concernés. Le Conseil d'État sollicite donc un crédit supplémentaire de 160 millions pour leur venir en aide. Ce crédit a déjà été accepté par la Commission des finances du Grand Conseil, selon un communiqué de presse de l'État de Vaud diffusé vendredi.

Sur ces 160 millions demandés, 126,5 millions visent à compenser l'interdiction des hospitalisations non urgentes durant un mois et demi. «Mais aussi la baisse estimée de l'activité en général jusqu'à la fin de l'année», précise Catherine Cossy, déléguée ad interim à la communication du Département de la santé. Un montant de 33,5 millions doit, lui, couvrir «une partie des surcoûts causés par le matériel de protection, les dispositifs particuliers mis en place pour la prise en charge des patients Covid, les dépistages et les renforts de personnel».

Prise en charge financée Ce soutien financier est destiné aux hôpitaux subventionnés et aux cliniques privées «pour leur

prise en charge de patients Covid en soins aigus sur la période de mars à mai», précise le communiqué. L'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile et le Centre universitaire de médecine générale et de santé publique devraient également en profiter.

126,5

En millions de francs, la somme qui doit servir à compenser le manque à gagner provoqué par l'arrêt des activités non urgentes

Le 25 mars dernier, le Conseil d'État avait déjà relevé la limite de l'avance de trésorerie accordée à la Centrale d'encaissement des établissements sanitaires de 75 millions à 125 millions, afin d'assurer les liquidités à court terme.

L'ambulance aussi

La même question se pose pour les soins ambulatoires, dont l'activité a également baissé avec la pandémie. «Le type de soutien à accorder aux hôpitaux pour le manque de recettes ambulatoires devra être analysé et discuté dans un second temps», assure le Conseil d'État. Il en va de même pour un éventuel soutien aux établissements médico-sociaux qui ont aussi subi de lourdes pertes durant la crise.

Enfin, l'État reconnaît que certains acteurs non subventionnés, comme les cabinets médicaux de premier recours, ont joué un rôle clé dans l'offre de soins à la population. Le Canton pourrait envisager un soutien sous la forme d'emprunts à conditions favorables.

Renaud Bournoud

Orbe

Des élus souhaitent une Grand-Rue piétonne

Covid-19 oblige, Orbe sera cet été moins désertée que d'habitude. Imaginant la venue de touristes, quatre élus Verts ont appelé jeudi à une dynamisation du centre-ville «qui inciterait la population à contribuer à la reprise des commerces sur la place». Par voie de postulat, ils demandent d'étudier la fermeture de la Grand-Rue de juillet à octobre. «On ne peut pas fermer une rue comme ça. Et ça doit passer par le Canton. Mais sur le fond, c'est une bonne idée qu'il est toutefois impossible de mettre en œuvre pour cet été», a répondu, hors séance, le syndic, Henri Germond. **F.R.A.**

Oron

Le Conseil valide des comptes réjouissants

Les conseillers communaux ont approuvé, lundi, les comptes et le rapport de gestion présentés par la Municipalité. Alors que le budget 2019 prévoyait un résultat négatif de 395'000 francs, l'exercice se solde par un excédent de revenus de 3,92 millions de francs. Après amortissements, le résultat final est de 304'000 francs. Des chiffres «exceptionnels» d'après la Municipalité, qui les explique par la vente de terrains à Palézieux et des encaissements d'impôts bien supérieurs aux prévisions. La marge d'autofinancement est de 4,06 millions de francs. **R.H.**

Les Amis de la Fête des Vignerons rallument la flamme

Vevey

L'association Ma FeVi a été constituée pour continuer à faire la fête jusqu'à la prochaine célébration. Et récolter quelques sous.

«Nos traditions n'ont de valeur que si elles vivent», lance François Margot, abbé-président de la Confrérie des Vignerons de Vevey. L'Association des amis de la Fête (Ma FeVi) a été lancée vendredi dans l'esprit d'entretenir la flamme de la coutume vivante que représente la célébration, inscrite au Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. Ma FeVi mènera différents types d'activités entre deux éditions de l'événement. «Notre mission est d'entretenir l'esprit de la Fête et d'en assurer sa transmission à la future génération», explique François Pugliese, président. Expérience faite, au moment de motiver ma fille pour qu'elle s'inscrive comme figurante, je n'ai eu d'autre choix que de m'y inscrire aussi. Et j'ai dû at-



L'association veut, entre autres, raviver les émotions et les amitiés engendrées par la Fête des Vignerons de l'an passé.

tendre jusqu'à la première répétition en costume dans l'arène pour voir s'afficher un sourire enthousiaste sur son visage.» Le comité de Ma FeVi compte sept autres membres: Nicolas Gehrig, Stéphane Krebs, Philippe Gex, Nathalie Groux, Bernard Schmid, Marie-Jo Valente et Fanny Zonca.

«N'attendez pas vingt ans pour chanter et danser!» Cet appel lancé l'an passé par le metteur en

scène Daniele Finzi Pasca a donc été entendu. Il a donné l'impulsion à la création de Ma FeVi, sous le patronage de la Confrérie. «Les émotions et les amitiés engendrées par la Fête de 2019 ne pouvaient tout simplement pas être ignorées», ajoute François Pugliese. Les Amis de la Fête des Vignerons organiseront ou coorganiseront des événements, dont le calendrier n'est pas formelle-

ment établi. Mais on peut s'attendre à un concert vernissage du CD «Je t'aime la terre» avec des choristes issus du Chœur Nord de la Fête des Vignerons 2019. Jérôme Berny, l'un des compositeurs de la Fête, soutenu par l'association, a aussi plein de projets qu'il s'apprête à concrétiser, concerts ou publications de partitions de la Fête.

L'association veut aussi fédérer autour de la Fête des Vignerons des membres, des personnes, des entreprises et des collectivités désireuses de la soutenir financièrement. Elle attribuera ses recettes aux activités permettant de soutenir la Confrérie des Vignerons. «Nous n'avons pas d'attentes financières particulières», précise François Margot. Il s'agit avant tout pour nous de relayer à l'association les nombreuses requêtes qui sont adressées à la Confrérie. Des personnes nous demandent si elles peuvent donner des concerts avec des chants de la célébration, si elles peuvent porter des costumes ou utiliser le logo de la Fête.» **Claude Béda**

Nord vaudois

Les transports publics reprennent leur offre de nuit

Les bus urbains yverdonnois et les trains de l'Yverdon-Sainte-Croix avaient adapté leur offre nocturne - à la baisse - en lien avec la fermeture des établissements publics pendant la période de confinement. Le Conseil fédéral ayant pris des mesures d'assouplissement concernant les heures d'ouverture de ces derniers et l'organisation de manifestations, la société Travys remet en service, les vendredis et samedis soir, la course ferroviaire de 00 h 42 au départ d'Yverdon et les dessertes de fin de soirée (jusqu'à 00 h 30) de ses cinq lignes de bus. **F.R.A.**

Yverdon

Démonstration de force des cyclistes dans la ville

Le lobby des cyclistes a mené une opération de *critical mass* vendredi en fin de journée dans la deuxième ville du canton. À la tête de 150 cyclistes (annoncés), Pro Vélo et Yverdon en Transition tenaient à promouvoir l'usage du vélo en ville, à l'heure où la plupart des collectivités publiques développement massivement les pistes cyclables dans une optique postcovid. À Yverdon, les cyclistes demandent de même, notamment avec des aménagements rue des Cygnes, rue Curtil-Maillet et près de la Marive. Cette «Cyclade» devait emprunter cet itinéraire. **E.L.B.**